

N° 43/12.16

SOUTIEN DE LA VILLE DE MORGES AU SALON DU VIN DIVINUM



Administration, culture et relations extérieures

Préavis présenté au Conseil communal en séance

**Première séance de commission : lundi 9 janvier à 18 h 30, à la salle des Pas Perdus,
1^{er} étage de l'Hôtel de Ville**

TABLE DES MATIERES

1	PREAMBULE	3
2	UNE NOUVELLE MANIFESTATION.....	3
	2.1 Objectifs du nouveau Salon Divinum Morges	4
	2.2 Le concept	4
	2.3 Prix.....	4
	2.4 Une manifestation ancrée à Morges	4
	2.5 Commerçants et économie locale	4
	2.6 Des partenariats régionaux.....	4
3	ORGANISATION ET FINANCEMENTS DE LA MANIFESTATION	5
	3.1 L'entreprise.....	5
	3.2 Budget	5
	3.3 Partenaires privés	5
	3.4 Soutien de la Ville de Morges	5
	3.4.1 Soutien financier direct.....	5
	3.4.2 Autres soutiens.....	5
	3.5 Prestations offertes par l'organisateur.....	6
	3.6 Région	6
4	CONCLUSION	6

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PREAMBULE

Les halles CFF, se situant en face de la gare ferroviaire de Morges, sont vouées à la démolition dans le cadre du développement du secteur Morges Gare-Sud, l'un des plus importants projets urbanistiques que va connaître la Ville de Morges pour la prochaine décennie.

Dès février 2017, le projet entre dans sa phase de réalisation. Cette fin d'année 2016 marque donc l'arrêt définitif de l'exploitation des halles. De très nombreuses études exploratoires ont été effectuées ces quinze dernières années, en particulier sur le territoire de la Commune de Morges, pour chercher à remplacer cette imposante infrastructure. Malgré la bonne volonté de la Municipalité, aucune solution de rechange n'a à ce jour été trouvée; parmi les raisons principales, citons le manque de réserves foncières disponibles, l'exiguïté du territoire et le renforcement des contraintes légales en matière d'aménagement du territoire, notamment. Entre 2000 et 2005, les Autorités morgiennes ont été mobilisées dans le cadre de l'étude de deux motions successives. En 2006, le [rapport N° 5/2.06](#) du Conseil communal proposait à la Municipalité de promouvoir d'autres moyens d'accueil pour ses manifestations, et demandait dans ses conclusions de renoncer à la construction d'une halle multifonctions, mais en revanche de soutenir l'accueil futur de manifestations, et de rechercher des participations régionales.

L'avènement du nouveau district de Morges a permis à la région de se redéployer et de prendre ses marques. La création de l'Association de communes Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM), dans le domaine du développement régional, et de l'Association Région Morges, en charge du schéma directeur de la région morgienne (aménagement du territoire) a favorisé la reprise des études liées aux équipements régionaux (par exemple le centre aquatique). Peu après, la régionalisation du tourisme a elle aussi renforcé l'identité régionale en mettant en perspective la diversité des offres et des besoins en matière touristique et économique à l'échelle du district.

Aujourd'hui, à la demande de la Ville de Morges et sous l'impulsion des communes et des associations précitées, les réflexions ont repris afin de chercher une solution permanente pour l'accueil de manifestations en région morgienne.

Ces différentes étapes institutionnelles ont eu comme conséquence un ralentissement des processus de concrétisation de projet, rendant le calendrier régional peu compatible avec les impératifs du propriétaire des halles (CFF) et des organisateurs de manifestations. Dès lors, la région a dû se résoudre à dissocier l'organisation transitoire d'événements sur sol morgien de la réalisation d'une infrastructure permanente dans la région.

Dans ce contexte, la décision d'Arvinis de quitter Morges a fait émerger une demande de la part de l'Association des Vins de Morges : la création et le maintien d'une manifestation destinée au vin, à Morges, pouvant accueillir quelque 20'000 visiteurs.

Le présent préavis vise à :

- assurer un site sur le territoire morgien pour accueillir, sous tente, un Salon des Vins.
- assurer un soutien financier, dans le cadre d'un partenariat, agissant comme "*aide au démarrage*" d'une nouvelle manifestation, pour une durée de 3 ans.

2 UNE NOUVELLE MANIFESTATION

Ainsi donc, suite au départ d'Arvinis, il s'est fortement exprimé le besoin de créer un salon des Vins à Morges. L'Association des Vins de Morges est à l'origine de la demande. Des contacts solides avec un nouveau porteur de projet ont permis d'imaginer une manifestation dès 2017, impliquant différents acteurs. Des contacts ont été pris avec la Ville de Morges, afin de vérifier l'opportunité de mettre sur pied une nouvelle manifestation, qui puisse proposer un rendez-vous thématique permettant de fédérer un public régional et les professionnels de la branche.

2.1 Objectifs du nouveau Salon Divinum Morges

Le Salon Divinum vise plusieurs objectifs :

- Promouvoir une centaine d'exposants présentant des vins des différentes régions de Suisse, de France et d'Italie.
- Permettre au public de rencontrer des vigneronns : environ 20'000 visiteurs sur les 6 jours de la manifestation.

2.2 Le concept

- Lieu : Parc des Sports
- Dates : du 5 au 10 avril 2017
 - Du mercredi au jeudi : 16 h à 22 h
 - Le vendredi : 12 h à 22 h
 - Le samedi : 11h à 22 h
 - Le dimanche : 16 h à 22 h
 - Le lundi : 16 h à 22 h
- Intérêt pour la manifestation : plus de 110 vigneronns pré-inscrits
- Structure : une tente de 3'000 m² avec plancher en bois avec possibilité d'un 2^e étage
- Restauration : boulangerie et restaurant proposant une cuisine régionale

2.3 Prix

- Adulte : CHF 25.00
- Etudiants/AVS/AI : CHF 20.00
- Carte transmissible 6 jours : CHF 90.00

2.4 Une manifestation ancrée à Morges

Les organisateurs du Salon Divinum souhaitent développer et faire fructifier de nombreux partenariats avec les acteurs locaux, renforçant ainsi son impact médiatique et économique.

2.5 Commerçants et économie locale

Les commerçants et l'économie locale profitent également des retombées du salon, qui s'inscrit en complémentarité des autres manifestations printanières (Fête de la Tulipe, Comptoir de Morges).

2.6 Des partenariats régionaux

La manifestation peut compter sur le soutien de l'Association des Vins de Morges et de l'Association des Vins de La Côte.

Ces partenariats régionaux sont d'excellentes opportunités pour Morges et sa région d'affirmer son dynamisme au sein du Canton.

Enfin, un partenariat avec le Journal de Morges est prévu. D'autres discussions sont en cours avec plusieurs autres médias, radios notamment.

3 ORGANISATION ET FINANCEMENTS DE LA MANIFESTATION

3.1 *L'entreprise*

La manifestation est organisée par Chassot Concept SA. La Société de services Chassot Concept SA, dont le siège est à Estavayer-le-Lac, a été créée le 1^{er} janvier 2007. Elle est active dans l'organisation d'événements sportifs et culturels, parmi lesquels le Tour de Romandie, le Salon des Dégustations de Payerne, ou encore les Cyclosporives de Neuchâtel et Gruyères. A ce jour, elle emploie 12 collaborateurs. L'entreprise répond à l'ensemble des compétences et des savoir-faire nécessaires à l'organisation, la médiatisation les contraintes budgétaires, et la commercialisation d'événements.

3.2 *Budget*

Le budget de l'édition 2017 se monte à près de CHF 600'000.00.

Les dépenses se répartissent comme suit:

- Administration : 8%
- Marketing et communication : 39%
- Matériel et infrastructures : 48%
- Divers : 5%.

Les recettes sont composées de:

- Recettes propres (entrées) : 43%
- Location des stands : 44%
- Sponsors privés (Vins de Morges, Vins de La Côte, Univerre, Journal de Morges, etc.) : 7%
- Soutien sollicité de la Ville de Morges : 6%

3.3 *Partenaires privés*

La manifestation peut compter sur le soutien financier de l'Association des Vins de Morges (CHF 16'000.00) et de l'Association des Vins de La Côte (CHF 16'000.00).

3.4 *Soutien de la Ville de Morges*

Il est proposé que la Ville de Morges soutienne la manifestation, sous forme d'un partenariat financier d'une part, et par des contributions en nature d'autre part.

3.4.1 *Soutien financier direct*

Il est proposé l'octroi d'un soutien financier annuel accordé par la Ville de Morges, qui se monte à CHF 50'000.00 pendant 3 ans. Ce montant représente 6% du budget 2017 de la manifestation.

3.4.2 *Autres soutiens*

En plus du soutien financier direct, la Ville de Morges propose de prendre à sa charge :

- Barrières vaubans réservées à la signalisation
- Pose des grands oriflammes installés aux entrées de ville : place de la Gare, En Bonjean, place Saint-Louis et carrefour Morgette soit 4 au total
- Fourniture de plantes vertes pour la décoration de l'entrée du salon
- Quelques facilités supplémentaires d'organisation.

3.5 Prestations offertes par l'organisateur

L'organisateur s'engage à :

- faire figurer le nom de la Ville sur tous les supports de promotion du Salon Divinum.
- diffuser le logo de la Ville sur le site internet du Salon Divinum ainsi que sur les réseaux sociaux.
- disposer d'une demi-page de publicité à l'intérieur du programme officiel du Salon Divinum.
- disposer d'un stand de 18 m² mis à disposition de la ville durant la manifestation cela afin de promouvoir les vins du Domaine de la Ville et fêter les 60 ans de jumelage entre la Ville de Morges et Vertou en accueillant des producteurs du Muscadet.
- offrir des entrées à prix réduit pour l'entrée du Salon Divinum.

Les différents éléments constituant le soutien de la Ville et les prestations offertes par l'organisateur, feront l'objet d'une convention entre les parties.

3.6 Région

L'organisateur a l'intention de déposer une demande d'aide financière auprès de l'ARCAM en vertu de la loi sur l'appui au développement économique (LADE).

4 CONCLUSION

La Municipalité est consciente des enjeux liés à l'organisation de manifestations sur son territoire. La disparition des halles CFF a stimulé une prise de conscience régionale liée à la nécessité de bénéficier d'une infrastructure permanente en matière d'organisation de manifestations temporaires régionales. La recherche de solutions, dépendante de nombreux paramètres, s'inscrit dans le moyen terme. La Municipalité, dans le cadre d'un dialogue régulier, a proposé son soutien à Arvinis afin de maintenir la manifestation dans la région. Les organisateurs ayant choisi une nouvelle orientation pour leur événement, la Ville de Morges se doit de proposer des facilités pour tout autre partenaire ayant comme volonté de maintenir la région morgienne dynamique et attrayante.

L'octroi d'une aide financière serait un signe fort de soutien au futur Salon Divinum, et une reconnaissance légitime par la Ville pour ce que lui rapporte cette manifestation sur le plan touristique, médiatique, et économique. Cela permettrait ainsi de pérenniser sereinement son avenir à Morges. Convaincue de l'importance des conditions cadres qui sont inhérentes à ce genre d'événement, la Municipalité vous propose de soutenir cette manifestation selon les conditions développées dans le présent préavis.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. D'octroyer, pour une durée de trois ans, un soutien financier de CHF 50'000 au Salon des vins Divinum, à porter en compte dès le budget 2017.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 21 novembre 2016.

le syndic

le secrétaire

Vincent Jaques

Giancarlo Stella